

Les sanctions de la CAF aux clubs marocains en ligue des champions

-

Petit recueil de jurisprudence



SWIPE

Ligue des Champions de la CAF, 2019
Match n° 142, Décision du 21 juillet 2020



TP Mazembe
vs.
RAJA CA



Faits : Les officiels du match ont indiqué dans leurs rapports que les personnels de sécurité du stade ont bloqué les joueurs du club RAJA d'accéder à l'aire de jeu. Les joueurs du RAJA ont alors sauté par-dessus la clôture, cela a provoqué une altercation lors de leur retour aux vestiaires avec les supporters de club TP Mazembe ainsi qu'avec quelques éléments de la sécurité.

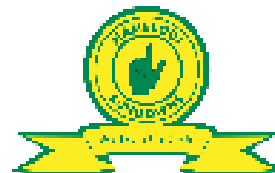
Décision : Le Club TP Mazembe a été condamné à une amende de 10,000 USD (Dix Mille Dollars Américains) pour la défaillance sécuritaire lors du match en question.

Ligue des Champions de la CAF, 2019

Match n° 139, Décision du 12 Mai 2019



Wydad AC
vs.
Mamelodi Sundowns



Faits : Il a été constaté durant le match l'utilisation de fumigènes et de pétard en grande quantité à plusieurs reprises par les supporters du WAC et l'utilisation de lasers de couleur verte par les supporters du WAC pour gêner la vision des joueurs de Mamelodi durant le match.

Décision : Le WAC a été condamné à une amende de 10.000 USD pour l'utilisation et jets de fumigènes, 5.000 USD pour les jets de bouteilles et projectiles et 5.000 USD pour l'utilisation des rayons laser.

Ligue des Champions de la CAF, 2018
Match n° 122, Décision du 8 septembre 2018



Difaâ Hassani El Jadidi
vs.
Mouloudia Club d'Alger



Faits : Il a été constaté durant le match l'utilisation d'un laser vert pendant le match de la Ligue des Champions de la CAF par les supporters de Difaâ Hassani El Jadidi.

Décision : Le DHJ a été condamné à une amende de 5.000 USD pour l'utilisation des rayons laser.

Coupe de la Confédération de la CAF, 2019
Match n° 168, Décision du 12 Mai 2019



RS Berkane
vs.
CS Sfaxien



Faits : A la fin du match toute l'équipe de Sfax s'est ruée vers les arbitres en les insultant - particulièrement le n° 10 Aymen Harzi et le n° 21 Hossem Dagdoug du Sfax se sont permis de frapper l'arbitre. Le n° 26 Nassim Hnid non seulement il a frappé mais il a arraché la montre de l'arbitre. Ces mêmes joueurs ont endommagé le système de communication et le drapeau de l'assistant 2 Seydou Thiama.

Décision : Les trois joueurs ont été suspendus pour 4 matches. Chacun des joueurs a été condamné à une amende de 5.000 USD.

Coupe de la Confédération de la CAF, 2018/2019
Match n° 163, Décision du 24 avril 2019



Hassania d'Agadir
vs.
Zamalek SC



Faits : Il a été constaté durant le match l'utilisation par les supporters de l'équipe locale de fumigènes avec jet de quelques-uns sur la main courante et des rayons laser verts ont été utilisés sur le gardien de but du club Zamalek.

Décision : Le HUSA a été condamné à une amende de 5.000 USD pour les jets de bouteilles, 5.000 USD pour l'utilisation des rayons lasers et 5.000 USD pour l'usage des fumigènes.



Maître Mohamed Reda Deryany
Avocat à la Cour | Attorney-at-law

Email : reda@deryany-avocat.com
Téléphone : +212.600.900.200